



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

L'ESSENTIEL DU COMITÉ D'ENTREPRISE DU 30 OCTOBRE 2014

L'analyse des orientations stratégiques 2014-2017 pour l'exercice 2015

Le comité d'entreprise a un rôle important pour notre avenir à tous : il doit émettre un avis sur la poursuite de ce plan et peut proposer des alternatives aux orientations définies par la direction. Pour cela il peut se faire assister par un expert comptable pour apprécier les conséquences sur l'activité, les résultats, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages.

Les élus, conscients de leurs responsabilités et de l'importance des enjeux, surtout en ce qui concerne les impacts sur l'exercice du métier au quotidien, ont voté, à l'unanimité, le recours à un expert.

La Direction ne s'y attendait pas du tout, convaincue de la justesse de poursuivre le plan stratégique tel que défini il y a un an, sans envisager aucunement de le faire évoluer en fonction du vécu 2014.

Soyez certains que la volonté de vos élus CFDT est d'être force de propositions pour que la poursuite de la mise en œuvre des orientations stratégiques rime avec amélioration des conditions de travail.

Résultats commerciaux au 30 septembre 2014

Les résultats sont bons, et au niveau national, la CEBPL brille par ses performances : meilleure performance en collecte, en assurance vie, en collecte de bilan, en ventes nettes prévoyances ; meilleure trajectoire risque sur les crédits consommation, meilleur pourcentage de garantie SACCEF pour les crédits immobiliers ; meilleure progression en ventes nettes auto, MRH, et surtout GAV ou nous représentons 20% de l'ensemble des Caisses !

Ces excellents résultats sont les nôtres !!!

Domage qu'au niveau des rémunérations la CEBPL soit...la dernière.

Lors de la Négociation Annuelle Obligatoire qui s'ouvre, vos représentants CFDT ne manqueront pas de le rappeler à la Direction et de faire des propositions pour faire évoluer les salaires.

Demi-journée du 24 décembre accordée au réseau

La CFDT a demandé que cette disposition soit élargie à l'ensemble des salariés.

Cette demande a été rejetée par la direction pour les raisons suivantes :

- Les horaires variables permettent une débauche dès 16h.
- Les managers des fonctions supports ont pour consigne d'accorder au plus grand nombre, les congés posés cet après midi là, les points de vente étant fermés.

La CFDT considère qu'aucun des deux arguments avancés par la direction n'est recevable au regard de sa demande d'une équité de traitement entre les salariés commerciaux et les salariés administratifs.

Assistance à la préparation du RDV commercial

Ce projet, présenté au Comité d'Entreprise en mai 2013, actuellement en test sur cinq points de vente bretons, est en cours de finalisation et devrait être étendu aux autres agences, le 15 février 2015.

Les élus CFDT vous informeront plus complètement sur le retour des agences en test, qui leur sera présenté lors du Comité d'Entreprise de décembre 2014.

**Vos représentants CFDT au comité d'entreprise :
Valérie BERGER, Alain CHARRIER, Philippe DELBOS,
Jacques GUILLERM, Brigitte HEYER, Bruno LUCAS, Yves LE QUILLIEC,
Carine MAECKLER, Martine PAGE.**

**CFDT CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE – PAYS DE LOIRE
319, ROUTE DE VANNES
44800 SAINT HERBLAIN
Tél : 02.72.20.34.85 ou 06.26.43.86.81
Site internet : www.cfdt-cebpl.fr
courriel : cfdt.cebpl@free.fr**